

**COP**  
2025-2029  
**inpi**

# CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2025-2029

---

SYNTHESE

L'engagement de la puissance publique aux côtés des acteurs de l'économie est plus que jamais nécessaire. Cela répond aux enjeux de souveraineté de la France, d'accompagnement dans la transition écologique, et de soutien à la croissance de notre économie.

Dans un environnement en pleine mutation, en proie à une concurrence internationale accrue, l'innovation et la détention d'actifs immatériels conditionnent la compétitivité des entreprises. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action de l'INPI, au service de l'entrepreneuriat, de la créativité et de la réussite.

Ces dernières années, l'INPI a concentré son action sur le développement de services personnalisés à forte valeur ajoutée ainsi que sur la performance et la sécurisation de ses outils dématérialisés. La qualité des services proposés et la satisfaction des utilisateurs ont été au cœur de tous les projets.

Le Contrat d'objectifs et de performance 2025-2029 s'inscrit, avec ambition, dans la continuité de cette dynamique. Notre volonté est d'apporter toujours plus de services répondant aux besoins des entrepreneurs et des innovateurs, pour contribuer à la croissance de notre pays, grâce à des équipes engagées, performantes et reconnues.

**Cette feuille de route sur cinq ans s'articule autour de quatre axes qui se déclinent en huit orientations :**

AXE  
1

## AMÉLIORER LE SERVICE AUX UTILISATEURS

- Garantir la qualité de l'expérience utilisateur sur le Guichet unique des formalités d'entreprises et les performances du Registre national des entreprises
- Développer de nouvelles procédures conformes aux évolutions de l'écosystème

AXE  
2

## SOUTENIR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

- Promouvoir les services de simplification pour les entreprises et l'intérêt de la propriété industrielle pour dynamiser l'économie
- Renforcer l'offre de services de sensibilisation à la propriété intellectuelle

## QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES :

- *Améliorer l'ergonomie et le parcours utilisateur sur le Guichet unique des formalités d'entreprises,*
- *Adapter les procédures d'enregistrement des dessins et modèles et des indications géographiques en conformité avec la législation européenne,*

AXE  
3

## DÉPLOYER DES INFRASTRUCTURES INNOVANTES ET EXPLOITER LES DONNÉES

- Développer des solutions numériques ergonomiques et inclusives pour tous les utilisateurs
- Moderniser les infrastructures

- *Réaliser des études et analyses sur des thèmes économiques et d'innovation en lien avec la propriété intellectuelle afin d'apporter un éclairage stratégique,*
- *Renforcer les offres de formation,*

AXE  
4

## RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

- Affirmer la responsabilité sociétale et environnementale de l'INPI et la faire connaître
- Renforcer l'attractivité de l'INPI

- *Repenser le site internet de l'INPI,*
- *Prévenir des risques informatiques, en vue d'assurer la continuité d'activité,*

- *Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre,*
- *Adapter l'organisation du travail aux évolutions de la société*



[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

Suivez INPI France sur

